



## Regularisation carte de sejour

Par **lilminel**, le **25/09/2009** à **15:16**

Bonjour,

Arrive en France a l'age de 2 ans j'y ai faite toutes mes etudes jusqu'au bac et j'ai travailler durant 5 ans. je n'ai jamais pue obtenir de carte de resident permanent, je travaillais alors avec une carte de sejour temporaire vaable et renouvelable tous les ans.En 2005 je me rendu au canada ou j 'ai perdu mon passeport, apres 4 ans passes au canada je suis de retour en france de facon clandestine et je souhaite savoir si je peux regulariser ma situation.

Mes 2 parents sont residents permanents et mes freres et soeurs sont tous francais dont une naturaliser.je suis une jeune femme de 29 ans originaire du Congo.

Merci d'avance

Par **Sam**, le **26/09/2009** à **00:25**

Bonjour,

Dans votre cas il ya des chances de pouvoir obtenir de plein droit le carte de sejour temporaire portant la mention "vie privée et familiale".

Article L313-11 parag 7

*"Sauf si sa présence constitue une menace pour l'ordre public, la carte de séjour temporaire portant la mention "vie privée et familiale" est délivrée de plein droit (...) a l'étranger ( ...) dont les liens personnels et familiaux en France, appréciés notamment au regard de leur intensité, de leur ancienneté et de leur stabilité, des conditions d'existence de l'intéressé, de son insertion dans la société française ainsi que de la nature de ses liens avec la famille restée*

*dans le pays d'origine, sont tels que le refus d'autoriser son séjour porterait à son droit au respect de sa vie privée et familiale une atteinte disproportionnée au regard des motifs du refus....".*

Le seul problème qui pourrait se poser est le fait d'avoir vécu ces 4 dernières années au Canada. Toutefois je pense que avec un dossier bien monté, cela devrait passer.

Je vous conseille donc de s'attacher les services d'un avocat en droit des étrangers pour monter le dossier ou de vous faire aider par une association de défense des étrangers.

Cordialement

Sam

Par **lilminel**, le **26/09/2009** à **01:15**

Merci Sam,

Vos conseils vont m'être très précieux, je vais de suite chercher des associations ainsi qu'un avocat en espérant que tout se passera bien.

Lilminel